

Conseil ponctuel en ÉVALUATION

Être aidé dans la démarche d'évaluation de son action du secteur de la santé ou du social



Vous souhaitez faire le point sur votre action mais vous ne savez pas comment vous y prendre pour l'évaluer ?

Vous avez des difficultés à trouver des critères et indicateurs d'évaluation ?

Vous ne savez pas comment construire des outils de recueil de données adaptés ?

L'équipe d'Emergence (dispositif de développement et d'innovation en promotion de la santé) est là pour apporter **un appui méthodologique en évaluation aux porteurs d'actions du secteur de la santé ou du social** de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces conseils s'appuient sur la démarche développée dans le guide et site internet associé " **évaluation en 7 étapes** " :

evaluation7etapes.fr



EN PRATIQUE

- Le conseil ponctuel est réalisé par deux professionnelles de l'équipe ressource en évaluation du dispositif Emergence et issues de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) et de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes (Observatoire Régional de la Santé).
- La première rencontre peut se faire en présentiel ou en distanciel en fonction des besoins et du lieu.
- Si nécessaire, une ou plusieurs rencontres complémentaires sont programmées, en présentiel ou en distanciel.
- Des échanges par mail ou téléphone peuvent compléter ces rencontres.
- Le conseil ponctuel est gratuit pour les porteurs de projets grâce à un financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Prise de rendez-vous et renseignements

Lucie Pelosse, IREPS ARA, coordinatrice de l'équipe

lucie.pelosse@ireps-ara.org

Tél. 04 72 00 55 70

Soutien